

vaïse direction et la faiblesse du gouvernement de Charles X avaient amené la perturbation dans les esprits. Une crise était imminente, quand parurent les ordonnances. Les habitants de Saint-Etienne observèrent dans un douloureux silence ce dernier acte d'un pouvoir défaillant. Toutes les affaires furent suspendus, les comptoirs déserts, les citoyens se pressèrent sur les places publiques, attendant avec anxiété les nouvelles de la capitale. Le *Mercure Ségusien* (2), un des journaux constitutionnels de province qui se distinguaient par une opposition raisonnée, fut du petit nombre de ceux qui osèrent résister à l'arbitraire. « L'horizon s'assombrit, disait-il, les peuples sont dans l'attente de ces grands événements qui remuent le fond des empires et font trembler la terre politique. » En vain un arrêté du préfet lui interdit-il de paraître : le journaliste fit barricader ses portes, distribua en trois jours 10,000 exemplaires, et déclara qu'il ne céderait qu'à la force et à la violence.

Bientôt se répandit la nouvelle des événements survenus à Paris dans les journées mémorables des 27, 28 et 29 juillet. La majorité des Stéphanois adhéra franchement au nouvel ordre de choses; ils désiraient les libertés publiques entendues dans les limites de la Charte.

Le 31 juillet, quatre jeunes Lyonnais apportèrent dans cette ville le drapeau tricolore, rendu si célèbre par les victoires de la république et de l'empire. Ces couleurs si chères au peuple, remplacèrent aux acclamations d'une foule immense, sur le balcon de l'Hôtel-de-Ville, non encore achevé, la vieille bannière d'Henri IV et de Louis XIV.

Isidore HEDDE.

(1) Cette feuille était alors principalement rédigée par deux hommes d'un mérite littéraire reconnu, MM. A. Royet, écrivain érudit, spirituel et élégant, et A. de Loy, prosateur et poète plein d'inspirations passionnées.